

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 754

présenté par

M. Ramadier, M. Grelier, M. Door, Mme Levy, M. Masson, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras,
M. Jean-Claude Bouchet, M. Reiss, M. de Ganay, M. Dive, M. Kamardine, Mme Trastour-Isnart,
M. Abad, Mme Bassire, M. Viry, Mme Kuster et M. Viala

ARTICLE 19

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.